

Référence

21.27.09.90

Commission

impasse du

Objet

public

Aménagement et Urbanisme

Acquisition de la voirie

classement dans le domaine

Mme Catherine DEMORTIER

Secrétaire de séance

Boichot

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du 27 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35 Nombre de conseillers présents : 34 Nombre de procurations : 01 Nombre de conseillers votants : 35

21 septembre 2021 Date de convocation : Date de publication : 04 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérike DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER

Conseillers-ères absents-es avant donné procuration :

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.27.09.88)

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.80)

Rapporteur Conseillers-ères absents-es non représentés : M. Philippe JABOVISTE

Depuis plusieurs années, les riverains de l'impasse du Boichot se tournent vers la Collectivité pour que celle-ci intègre dans son domaine public la voirie qui dessert leurs proprétés du 90A au 94A rue du Boichot.

Après examen de l'état de la voirie par les Services Techniques, il apparait indispensable que des travaux soient effectués avant le classement dans le domaine public. La dépense engendrée par ces travaux s'élève à 18 022,80 € prise en charge à 50% par la Ville de Dole et 50% par l'ensemble des copropriétaires et usagers riverains de l'impasse soit au nombre de 6.

Les quatre copropriétaires ainsi que les deux riverains de l'impasse ont répondu favorablement à l'unanimité à la promesse de cession des parcelles cadastrées CP n° 176, 179 et 181 pour une contenance totale de 340 m² représentant la voirie de l'impasse du Boichot. Cette cession interviendra à l'euro symbolique avec participation financière desdits propriétaires et usacers riverains telle que définit ci-dessus.

Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme et Habitat » du 23 septembre 2021,

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20210927-DCM21270990-DE Date de télétransmission : 30/09/2021 Date de réception préfecture : 30/09/2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées CP n°176, 179 et 131 d'une contenance totale de 340 m² sises rue du Boichot à DOLE appartenant aux propriétaires suivants :
 - Monsieur Robert LAVERNAUX demeurant 90A rue du Boichot à Dole,
 - Monsieur Marcel FALUE demeurant 90 rue du Boichot à Dole,
 - Monsieur André ANTOINE demeurant 92 rue du Boichot à Dole,
 - Madame Marie-Jeannne BOUCHARD demeurant 94 rue du Boichot à Dole,
- PRÉCISE que ces acquisitions seront réalisées moyennant l'euro symbolique,
- **PRÉCISE** que le montant des travaux de remise en état de la voirie sera réparti à hauteur de 50% pour la Ville de Dole et 50% pour les quatre copropriétaires nommés ci-dessus ainsi que les deux usagers riverains Madame Béatrice JOURDAIN et Monsieur Fabrice JOURDAIN tous deux domiciliés au 94A rue du Boichot, soit 1 501,90 € chacun,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir,
- APPROUVE le classement dans le domaine public des parcelles CP n° 176, 179 et 181 de l'impasse du Boichot dès qu'elles auront été acquises par la Collectivité et les travaux de voirie effectués.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Monsieur LAVERNAUX Robert_90A rue du Boichot 39100 DOLE
- Monsieur FALUE Marcel 90 rue du Boichot 39100 DOLE
- Monsieur ANTOINE André 92 rue du Boichot 39100 DOLE
- Madame BOUCHARD Marie-Jeanne_94 rue du Boichot_39100 DOLE
- Madame JOURDAIN Béatrice_94A rue du Boichot_39100 DOLE
- Monsieur JOURDAIN fabrice_94A rue du Boichot_39100 DOLE
- Étude LEGATIS_34 avenue de Northwich_39100 DOLE

Fait à Dole, le 27 septembre 2021. Pour extrait ceitifié conforme,

Lean-Bantiste GAGNOL

Le Maire, DOL

Accusé de réception en préfecture 039-213901986-20210927-DCM21270990-DE Date de télétransmission : 30/09/2021 Date de réception préfecture : 30/09/2021



Reprise de la voirie dans le domaine public de l'impasse du Boichot



